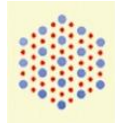




AIMS
Association Internationale
de Management Stratégique



Association
de Science Régionale
de Langue Française



6^{ème} Atelier « Stratégies, Espaces et Territoires »

**de l'Association Internationale de Management Stratégique organisé
conjointement avec l'Association de Science Régionale de Langue Française et
l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation**

Entrepreneuriat et territoires

Appel à communications

24 janvier 2013

Pôle de recherche « Entrepreneuriat et Innovation »



Organisé par : Ana Colovic (coordinatrice)
Liang Guo
Jacques Lauriol (coordinateur)
Rita Klapper

Contacts : Ana Colovic (coordination) – acl@rouenbs.fr
Marie Baussart (administration) – marie.baussart@rouenbs.fr

Entrepreneuriat et territoires

6^{ème} Atelier « Stratégies, Espaces et Territoires »

de l'Association Internationale de Management Stratégique organisé conjointement avec l'Association de Science Régionale de Langue Française et l'Académie de l'entrepreneuriat

Jeudi 24 janvier 2013 – Rouen

Depuis sa création le Groupe Thématique « Stratégies, Espaces et Territoires » de l'AIMS s'est fixé comme objectif d'animer la communauté scientifique en management stratégique autour des thématiques larges de l'espace et des territoires. La sixième journée de recherche du Groupe Thématique souhaite poursuivre les investigations menées à Rouen Business School en 2006 sur la thématique générale de l'Atelier ; à Orléans en 2007 autour du thème « Loin, proche : la dimension spatiale dans le management des organisation » ; à Nice en 2008, avec l'organisation d'un atelier panel dédié lors de la XVIIème Conférence Internationale de Management Stratégique ; à Lyon en 2009 sur le thème « Le face à face stratégique territoires-entreprises à l'ère des pôles de compétitivité », à Toulouse en 2010 sur le thème « Mesurer et évaluer la performance des stratégies spatiales et territoriales » et à Sceaux en 2011 sur le thème « La mobilité spatiale dans les stratégies d'entreprises : Vertu cardinale ou pomme de discorde ? ». La sixième journée abordera des questions liées aux interactions entre l'entrepreneuriat et les territoires.

Le choix de cette thématique permet de prolonger la tradition d'ouverture du Groupe Thématique « Stratégies, Espaces et Territoires » dont les événements sont organisés, depuis 2009, en partenariat avec l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française). Pour cette sixième journée le Groupe Thématique s'associe à l'Académie de l'entrepreneuriat ce qui fait particulièrement sens au regard de la thématique de cette journée.

L'objectif de cette nouvelle journée de recherche est d'avancer dans la réflexion sur des questionnements se situant à la croisée des champs du management stratégique, de l'entrepreneuriat, de l'économie régionale et du développement local, de la gestion de ressources humaines, de la géographie, de la sociologie et d'autres champs disciplinaires pertinents pour l'étude des problématiques liées à l'entrepreneuriat et aux territoires. Sans prétendre être exclusif d'autres thèmes novateurs et importants, sont d'ores et déjà proposées les thématiques suivantes.

1. Réseaux locaux et entrepreneuriat

L'entourage des entrepreneurs joue un rôle important dans leur perception du monde et la définition de leurs objectifs. En effet, les entrepreneurs sont ancrés dans le territoire où ils vivent et mènent leurs activités professionnelles. Cet ancrage se manifeste par l'insertion des entrepreneurs dans les différents réseaux locaux dans lesquels ils puisent les informations et les ressources. Bien que souvent mis en avant comme bénéfique pour l'activité entrepreneuriale, certaines études ont démontré qu'un ancrage très important peut mener à un repli sur soi-même et à un manque d'ouverture vis-à-vis du monde extérieur. Dans quelle mesure l'ancrage dans un territoire est-il bénéfique pour l'entrepreneuriat ? Quels types de réseaux locaux sont créés par les entrepreneurs ? Quels sont les inconvénients d'une trop forte insertion dans le territoire local ? Le degré d'ancrage varie-t-il en fonction du type d'activité menée (production, service, service à la communauté) ?

2. Mobilisation des ressources et entrepreneuriat

Les petites entreprises manquent souvent de ressources propres pour développer leurs activités. Pour cette raison, elles sont amenées à puiser des ressources complémentaires dans leur entourage, qu'il soit proche ou plus lointain. Dans quel territoire les entrepreneurs puisent-ils les ressources nécessaires pour lancer ou développer leurs entreprises – local, régional ou national ? Quels types de ressources cherchent-ils dans quels territoires ? L'utilisation des ressources locales peut-elle être un désavantage pour le développement des petites entreprises ?

3. Entrepreneuriat et développement territorial

L'entrepreneuriat est souvent considéré comme un moteur du développement territorial. De nombreuses régions mettent en place des politiques visant à créer de nouvelles entreprises. De quelle manière l'entrepreneuriat contribue-t-il au développement territorial ? L'entrepreneuriat contribue-t-il à l'attractivité d'un territoire et de quelle manière ? Que nous apprennent l'analyse théorique et les études de terrain sur ces questions ?

4. Territoire et entrepreneuriat international

La globalisation des marchés et des technologies nécessite une plus grande ouverture internationale des petites entreprises qui ne peuvent plus se contenter d'agir au sein de leur territoire d'origine, surtout si leur production se heurte à la concurrence mondiale. Cependant, il semblerait que certains territoires produisent plus d'entreprises internationales que d'autres, créant une atmosphère ou un milieu internationalisant et soutenant les entrepreneurs dans leurs efforts d'internationalisation. Quels sont ces territoires qui favorisent l'internationalisation de leurs entreprises ? Quels mécanismes de soutien à l'internationalisation sont développés au sein de ces territoires ? Quels acteurs jouent un rôle dans le processus d'internationalisation des petites entreprises ? Quel est le rôle des districts industriels ou des pôles de compétitivité dans ce processus ?

5. Rôle des politiques territoriales d'accompagnement à l'entrepreneuriat

Le rôle des politiques territoriales dans la création de nouvelles entreprises a souvent été mis en avant par les chercheurs et les praticiens. Toutefois, il n'existe pas de consensus sur l'utilité des politiques publiques dans ce domaine et sur les types de mesures politiques susceptibles de générer les résultats souhaités. Nous invitons ici à des contributions conceptuelles ou empiriques susceptibles d'apporter un éclairage sur cette question. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être explorées : L'entrepreneuriat peut-il être stimulé par des mesures de politiques économiques (fiscales et/ou financières) ? Quels sont les acteurs clés des mesures politiques visant à stimuler l'entrepreneuriat ? Quelles mesures politiques devraient être favorisées ? Quelles mesures fiscales et financières sont nécessaires pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat ?

6. Villes, zones urbaines et entrepreneuriat

Les villes et, plus largement, les zones urbaines, génèrent beaucoup d'activités entrepreneuriales. Quels sont les différents mécanismes de création d'entreprises ? Quels sont les éléments au cœur de ces processus de création d'entreprises, en particulier dans les villes les plus dynamiques du point de vue entrepreneurial ? Quels sont les facteurs pouvant expliquer le retard de certaines villes en matière entrepreneuriale ?

7. Entrepreneuriat en milieu rural

Comment peut-on développer l'entrepreneuriat en milieu rural ? Quels sont les obstacles au développement entrepreneurial dans les communes agricoles et isolées ? Quels sont les modèles qui réussissent ? Quels sont les résultats des efforts en ce sens ? Les stratégies collectives peuvent-elles contribuer à stimuler l'entrepreneuriat dans les zones agricoles ou isolées ? Le modèle des clusters ou des pôles de compétitivité est-il pertinent pour développer l'entrepreneuriat en milieu rural ?

8. Entrepreneuriat dans les zones ou communes défavorisées

Les zones défavorisées sont souvent caractérisées par un manque d'entrepreneuriat « productif » et par un plus fort niveau d'activités illégales, par l'insécurité et un plus fort degré de criminalité. La création d'entreprises est souvent considérée comme une solution possible à ces problèmes. Nous souhaitons, lors du 6^{ème} atelier « Stratégies, Espaces et Territoires » explorer le rôle de l'entrepreneuriat dans l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les zones défavorisées. L'entrepreneuriat peut-il conduire à l'émancipation des individus venant des zones ou des communes défavorisées ? Quels sont les formes entrepreneuriales développées dans ces zones ? Qui sont les acteurs clés ? En facilitant l'accès de très petites entreprises au crédit, peut-on améliorer leurs capacités entrepreneuriales et contribuer durablement à la réduction de la pauvreté ? Quel est le rôle de l'entrepreneuriat social dans l'émancipation par l'entrepreneuriat ?

9. Entrepreneuriat et développement durable des territoires

L'entrepreneuriat peut contribuer au développement durable des territoires en proposant des solutions respectant l'environnement et la préservation des richesses naturelles. Quelles activités entrepreneuriales contribuent au développement durable des territoires ? Quelles mesures politiques sont pertinentes pour stimuler ces activités ?

Cette liste n'est qu'indicative et tous les travaux conceptuels et empiriques portant sur des thématiques liées aux relations entre l'entrepreneuriat et les territoires sont les bienvenus.

Comme le veut la tradition des ateliers « Stratégies, Espaces et Territoires », la journée sera introduite par une conférence d'un chercheur issu d'un champ disciplinaire autre que les sciences de gestion sur la thématique générale des ateliers.

Une sélection d'articles présentés lors de la journée fera l'objet d'une publication dans la Revue d'Economie Régionale et Urbaine (RERU), après un processus d'évaluation.

Comité Scientifique

Boualem Aliouat

Professeur, Université de Nice

Franck Barès

Professeur visiteur, HEC Montréal

Maria Bonnafous-Boucher

Directrice de la recherche, Novancia

Lise Bourdeau-Lepage

Professeure, Université de Lyon 3

Pascale Bueno Merino

Directrice de la recherche, EM Normandie

Didier Chabaud

Professeur, Université d'Avignon

Eduardo Chia

Directeur de recherche à l'INRA -
UMR Innovation

Sandra Charreire-Petit

Professeure, Université Paris-Sud

Ana Colovic

Professeure associée, Rouen Business School

Christian Defélix

Professeur, IAE, Université de Grenoble

Alain Fayolle

Professeur, EM Lyon

Gilles Guieu

Professeur, Université d'Aix-en-Provence

Liang Guo

Professeur assistant, Rouen Business School

Rita Klapper

Professeure associée, Rouen Business School

Bernard Leca

Professeur, IAE, Université de Lille, Professeur
Affilié, Rouen Business School

Jacques Lauriol

Professeur, Rouen Business School

Ignasi Marti

Professeur associé, EM Lyon

Ulrike Mayrhofer

Professeure, IAE, Université Lyon 3

Ariel Mendez

Professeure, Université de Méditerranée

Karim Messeghem

Professeur, Université de Montpellier 1

Valery Michaux

Professeure, Reims Management School

Veronique Perret

Professeure, Université Paris Dauphine

Anne-Laure Saives

Professeure, Ecole des Sciences de la Gestion,
Université du Québec à Montréal

Bertrand Sergot

Maître de Conférences, Université Paris-Sud

Franck Tannery

Professeur, Université de Lyon

André Torre

Directeur de Recherche, INRA, Agroparitech

Olivier Torrès

Professeur, Université de Montpellier 1 et
chercheur associé à l'EM Lyon

Dimitri Uzunidis

Professeur, Université du Littoral, Côte d'Opale

Jean-Benoît Zimmerman

Directeur de Recherche CNRS, GREQAM,
Université d'Aix Marseille

Comité d'organisation

Ana Colovic
acl@rouenbs.fr

Liang Guo
lqq@rouenbs.fr

Rita Klapper
rkl@rouenbs.fr

Jacques Lauriol
jl@rouenbs.fr

Procédure de soumission des communications

Indications aux auteurs

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le texte ne doit pas excéder 25 pages y compris les notes de fin de documents, la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne un et demi et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.

Premières pages

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- Le titre de l'article (Times 18 gras) ;
- Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 14 gras) ;
- L'adresse postale et électronique et le téléphone de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times 12) ;
- Un résumé interligne simple d'environ 500 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (Times 12, justifié) ;
- 5 mots clefs maximum

La deuxième page ne doit contenir que le titre de l'article et le résumé ; elle ne doit pas mentionner le(s) auteur(s). Dans sa première version, le texte dans son ensemble doit être anonymé.

Le corps de la communication

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- Niveau 1 : un chiffre (1. Par exemple) titre en Times 12 gras en majuscule
- Niveau 2 : deux chiffres (1.1 par exemple) sous-titres en Times 12 gras en petite majuscule
- Niveau 3 : trois chiffres (1.1.1 par exemple) sous-titres en Times 12 gras

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : Titre 1, 2, etc.), d'éviter l'utilisation de caractère en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

A la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- Les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
- Les éventuelles annexes désignées par des lettres.

Envoi de la communication

Le nom du fichier doit être nommé de la façon suivante : votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC ou RTF. Par exemple, Max Weber soumettrait le fichier WEBERM.DOC.

Adresse de soumission : acl@rouenbs.fr

Dates à retenir

Réception du texte de la soumission.....Vendredi 24 août 2012

Retour des évaluations.....Vendredi 19 octobre 2012

Programme définitif.....Vendredi 21 décembre 2012

Journée de recherche.....Jeudi 24 janvier 2013